

**PRISE EN CHARGE DES ENFANTS SOURDS MUETS EN  
DIFFICULTÉ D'APPRENTISSAGE : « CAS DU COMPLEXE  
SCOLAIRE FLORENTIA DANS LA SOUS DIVISION URBAINE DE  
L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET TECHNIQUE À  
BOMA »**

Par

**Vincent Gauthier MAMBIMBI LUTETU**

*Assistant de deuxième mandat à l'Institut Supérieur Pédagogique de Muanda/Kongo-Central*

**RESUME**

*Les enfants sourds-muets méritent une attention particulière en tenant compte de nos propositions, car ces enfants ont bel et bien la chance de s'intégrer dans la société s'ils sont pris en charge. Ils ont un enseignement particulier organisé en faveur de groupe et des catégories socio-professionnelles spécifiques, en fonction de leurs besoins particuliers.*

*Nous pensons que la réussite est surtout due à la manière dont les enseignants et les élèves interagissent dans l'accomplissement de l'action didactique. Ainsi, le Complexe Scolaire Florentia a un niveau de fonctionnement normal, surtout en ce qui concerne les infrastructures et le respect du programme national. Pour accomplir leur tâche si difficile, les enseignants doivent être recyclés régulièrement.*

**Mots-clés :** *Prise en charge, sourd-muet, sourd, surdité, mutité, surdi-mutité, personne vivant avec handicap, muet, formation.*

**ABSTRACT**

*Deaf-mute children deserve special attention, taking into account our proposals, because these children do have the chance to integrate into society if they are taken care of. They have a special education organized for specific groups and socio-professional categories, according to their particular needs.*

*We believe that success is due above all to the way in which teachers and pupils interact in carrying out the didactic action. As a result, Complexe Scolaire Florentia is operating at a normal level, especially in terms of infrastructure and compliance with the national curriculum. To accomplish their difficult task, teachers need to be retrained regularly.*

**Keywords:** *Care, deaf-mute, deaf, deafness, mute, deaf-mute, person living with a disability, mute, training.*

## INTRODUCTION

### 1. Contexte du sujet

La scolarisation des élèves en situation de handicap est une situation très présente travers le système éducatif congolais en général, et dans la sous division urbaine de l'EPST BOMA en particulier. Cependant la prise en charge des personnes handicapées est garantie par la loi cadre de l'enseignement qui garantit le droit de tout enfant ou adolescent handicapé d'être inscrit à l'école la plus proche de son domicile même s'il est en situation très inconfortable. Cependant l'Etat Congolais devrait accorder, un intérêt manifeste aux jeunes enfants handicapés qui semble être abandonné, afin de promouvoir un enseignement adapté leurs besoins particuliers et de favoriser leur intégration dans la société. Le présent travail au regard de ce qui précède circonscrit la problématique la prise en charge dans la sous division précité.

### 2. Problématique

Plusieurs acteurs pédagogiques expriment ouvertement la difficulté que présente l'encadrement des enfants handicapés plus particulièrement ceux ayant le handicap de surdit  ; ces élèves pour lesquels les méthodes d'enseignements, les moyens didactiques devraient se différencier et s'adapter aux pratique pédagogiques. Il semble que la préparation des enseignants à ce type d'enseignement ne soit pas adéquate, ou encore que les possibilités de formation continue dans ce domaine soient une préoccupation majeure de nos dirigeants décideurs en matières de politique éducative.

En effet, de nombreux obstacles se dressent devant les enseignants qui voudraient bien se donner dans l'encadrement des enfants sourds muets<sup>1</sup>.

Notre réflexion sur l'encadrement de ce type d'enfants cerne la problématique autour des questions ci-après : quelles sont les difficultés que les encadreurs de l'école Florentia font face ? Quel est le niveau de fonctionnement de cette école ?

### 3. Hypothèse

Selon M. GRAWITZ, l'hypothèse est une réponse permettant de prédire la vérité scientifique vraisemblable au regard des questions soulevées par la problématique et dont la recherche vérifie le bienfondé ou le mal fondé.

A notre avis, au-delà de toutes les considérations matérielles ; les relations que les éducations et les apprenants entretiennent ; nous pensons que la réussite serait surtout due la manière dont les enseignants, et les élèves interagissent dans l'accomplissement de l'action didactique, de manière

---

<sup>1</sup> F. BUTON, *L'éducation des sourds muets au 21<sup>e</sup> siècle*, Mouvement social, 2008, p.223.

générale ; selon notre pré-enquête, cette école aurait un niveau de fonctionnement normal ; conformément aux principes relatifs aux programmes et à l'infrastructure.

#### **4. Choix et intérêt du sujet**

En dépit, d'analyser et d'évaluer le niveau de fonctionnement du complexe scolaire Florentia, le choix de cette étude a été motivé par :

**Primo** : Le souci de nous imprégner des réalités sur terrain en ce qui concerne l'encadrement des enfants sourds-muets au sein du complexe scolaire Florentia et relever quelques difficultés en courues.

**Secundo** : Parfaire notre formation en tant que chercheur par la rédaction d'une monographie d'un sujet à notre choix lequel concourt à l'objectif primordial qui est celui d'apporter une contribution par des suggestions et proposition que nous aurons à formuler à l'issue de cette recherche.

#### **5. Approche méthodologique**

Une méthode est une démarche rationnelle de l'esprit pour arriver à la connaissance d'une vérité pour A. MUCCHEILLI, une méthode scientifique est une procédure de réflexion guidant un ensemble de technique de recueil des données et d'analyse qui mène une meilleure connaissance d'un phénomène<sup>2</sup>. Les sciences humaines et sociales ont montré que pour appréhender un phénomène, un fait, il faut faire recours à une ou plusieurs méthodes :

Considérant l'objet de cette recherche, nous avons opté pour la méthode d'enquête avec plusieurs techniques à savoir :

##### **a) La technique documentaire :**

Cette technique nous a permis de consulter toutes les documentations utiles ayant trait à notre sujet notamment (ouvrages, textes officiels, cours inédit, dictionnaire, etc...)

##### **b) L'interview libre et l'observation**

Ces deux techniques nous ont permis d'entrer en contact avec les personnes concernées pour la recherche, à savoir : le personnel du complexe scolaire Florentia. Pour recueillir certains avis de nos enquêtés nous avons administré des protocoles d'enquête que nous avons analysés par la suite.

#### **6. Délimitation spatio-temporelle du sujet**

Point n'est besoin de rappeler que toute monographie doit être délimitée dans l'espace et dans le temps en vue d'aboutir à un résultat fiable.

---

<sup>2</sup> A. MUCCHEILLI, *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, éd. Armand, 1996, p.6.

### **a) Délimitation dans le temps**

Sur le plan temporel, notre recherche couvre presque la moitié de l'année scolaire 2024.

### **b) Délimitation dans l'espace**

Pour notre recherche, nous avons ciblé comme espace le Complexe scolaire Florentia.

## **7. Subdivision sommaire du travail**

Hormis l'introduction et la conclusion, notre monographie est scindée en trois grandes lignes de conduite notamment : la première ayant abordé les considérations conceptuelles et théoriques, la deuxième a présenté le cadre d'étude et la dernière a abordé les aspects liés à l'encadrement des élèves sourds-muets au sein du Complexe scolaire Florentia.

## **I. CADRE THEORIQUE ET CONSIDERATION CONCEPTUELLE DE L'ETUDE**

Il sera question de définir les concepts clés de notre recherche et circonscrire notre cadre théorique.

### **I.1. Considération conceptuelle**

#### **1.1. Définition des concepts**

##### **1.1.1. Prise en charge**

Le terme prise en charge est défini comme étant un acte de prendre sous sa responsabilité une personne ou un objet. Dans le cadre de notre recherche, la prise en charge est comprise comme l'acte de prendre la responsabilité d'encadrer les enfants sourds muets et les rendre utiles dans la société.

##### **1.1.2. Sourd-muet**

Selon Wikipédia, le terme sourd-muet a été utilisé historiquement pour identifier une personne qui était soit sourde et utilisait la langue des signes soit à la fois muette et ne pouvait pas parler. Quant à la personne sourde-muette, comme son nom l'indique souffre de deux déficiences. Il ne peut entendre et ne parle pas. L'enfant sourd-muet est la cible de notre recherche, et mérite d'attirer notre attention. Il convient pour sa compréhension de séparer les deux termes qui le composent.

##### **1.1.3. Le sourd**

Un sourd est une personne atteinte d'un handicap mineure ou sévère appelé surdité. Mais les experts de l'enseignement spécial définissent le sourd comme une personne qui n'entend pas ou qui entend des sons très forts.

### 1.1.3.1. La surdité

Selon ROBERT Lafan, elle est une perte ou une grande diminution du sens de l'ouïe pour les spécialistes, la surdité est l'état d'une personne qui n'entend pas ou qui entend difficilement et entraîne les difficultés de communication dans la société.

### 1.1.3.2. La mutité

Le dictionnaire de psychopédagogie et de psychiatrie de l'enfant définit la mutité comme « un défaut d'acquisition ou de perte du langage autrement dit, la mutité est le fait de ne pas parler bien que lors organes de la parole soient intacts<sup>3</sup>. Ainsi, un muet est une personne privée de l'usage de la parole, naturellement ou par accident.

### 1.1.3.3. La surdi-mutité

La surdi-mutité est la privation de la parole par la suite d'une surdité congénitale ou acquise dans les premières années de la vie. Il a une relation de cause à effet entre la surdité et mutité parce que dans ce cas l'individu n'entend pas et ne parle pas non plus. Nous pouvons dire que la mutité est la conséquence de la surdité. Notons par ailleurs qu'il y a une catégorie d'handicap appelé audi-mutité c'est-à-dire des enfants qui entendent, mais ne parle pas. Les causes de cette absence de langage peuvent être variées.

### 1.1.4. Personnes vivant avec handicap

Si les handicaps sont une infirmité ou une déficience congénitale ou acquise des capacités physiques ou mentales au regard de tous ces définitions, nous pouvons conclure qu'un enfant sourd-muet est parmi les personnes vivant avec un handicap à cause de son problème auditif qui empêche d'entendre et de parler ; c'est donc un handicapé auditif.

### 1.1.5. Cycle d'enseignement spécial

En République Démocratique du Congo, l'enseignement national comprend deux structures à savoir :

- *L'enseignement formel est dispensé sous forme d'enseignement classique et ;*
- *L'enseignement spécial. Tandis que l'enseignement non formel est donné sous forme d'activités assurées dans des établissements spéciaux et dans des centres de formation.*

Quant à notre recherche, nous parlons de cycle, nous nous référons uniquement aux trois premiers niveaux de l'enseignement formel du type classique qui comprend l'enseignement maternel, l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire. Ainsi :

---

<sup>3</sup> BOUTORA, *Fondement historié et implications théoriques d'une phonologie des langues des signes*, Paris 8, Vincennes, 2008, p.49.

- *L'enseignement maternel a un cycle unique de trois ans ;*
- *L'enseignement primaire en a deux de trois ans chacun ;*
- *L'enseignement secondaire qui comprend le secondaire général, les humanités générales, les humanités techniques, en cycle de deux ans pour le secondaire général, en cycle inférieur et supérieur de deux ans chacun pour les humanités générales et en cycle court de trois ans ou cycle long de quatre ans pour les humanités techniques.*

Par conséquent, le cycle se réfère à une subdivision de l'enseignement et de la formation.

### **1.1.6. Formation**

Selon la Rousse, la formation est une action de former quelqu'un intellectuellement et moralement. Pour notre recherche nous faisons allusion à la formation des personnes vivant avec handicaps, dans le cadre de leur formation initiale.

## **1.2. Les handicaps auditifs**

Les handicaps auditifs sont appelés surdité et la personne qui en souffre, le sourd-muet comment peut-on suspecter la surdité, quelles en sont les causes et les types ?

### **1.2.1. Les signes de la surdité**

Voici quelques signes pouvant faire suspecter une surdité chez un enfant :

- *L'absence de réaction aux bruits environnants, exemple : une assiette qui tombe ; une porte qui se ferme brutalement ;*
- *L'arrêt du babillage vers 6 à 8 mois ;*
- *Le trouble du langage ou du comportement ;*
- *Le fait de trainer les pieds en marchant.*

## **I.2 Cadre théorique**

### **2.1. Les causes de la surdité**

Les causes sont multiples : 50% connues et 50% inconnues. Elles sont classées en deux grands groupes ; d'un côté nous avons la surdité héréditaire ou génétique et de l'autre, la surdité acquise.

#### **2.1.1. La surdité héréditaire ou génétique**

Elle se transmet des parents aux enfants ; elle peut sauter plusieurs générations. C'est le cas des sourds du village KAYISINGI dans le territoire de TSHELA et du Village KIN'KAWU dans le territoire de KIMVULA au Kongo Central.

### 2.1.2. La surdité acquise

Ici la surdité peut survenir aux trois périodes de la vie :

- a) *Pendant la grossesse ou période prénatale ;*
- b) *A la naissance ou période prénatale ;*
- c) *Après la naissance ou période post-natale.*<sup>4</sup>

### 2.1.3. Formation des personnes vivant avec handicaps

Parler de la personne vivant avec handicap, c'est parler de l'enseignement spécial dont elle dépend. L'enseignement spécial est un enseignement qui s'adresse aux enfants vivant avec handicap et qui sont encadrés pédagogiquement par des formateurs ayant suivi une formation spécialisée en rapport avec différents types d'handicaps. Tandis que l'enseignement ordinaire est celui qui s'adresse aux enfants normaux et qui sont encadrés pédagogiquement par des formateurs possédant une formation générale.

La loi-cadre de République Démocratique du Congo dans son article 7, alinéa 14 stipule que « l'enseignement spécial est en effet le type de formations adaptées aux surdoués et aux personnes vivant avec handicap notamment les aveugles, les malentendants et les sourds-muets »<sup>5</sup>.

### 2.1.4. Différence entre l'enseignement ordinaire et l'enseignement spécial

L'enseignement ordinaire assure l'éducation des enfants normaux avec méthodes et techniques de l'enseignement universel, tandis que l'enseignement spécial, quant à lui, en plus de l'éducation, s'occupe aussi de la rééducation des enfants vivant avec handicap en faisant recours aux méthodes et techniques spécifiques.

Cet enseignement est plus individuel contrairement à l'enseignement ordinaire qui est collectif. Il répond aux besoins éducatifs de chaque enfant présentant des difficultés particulières.

### 2.1.5. Organisation de l'enseignement spécial

Concernant l'organisation et la formation de l'enseignement spécial la loi-cadre de la République Démocratique du Congo stipule ce qui suit :

Article 107 : « l'enseignement spécial est organisé en faveur des groupes et de catégories socio-professionnelles spécifiques, en fonction de leurs besoins particuliers ».

---

<sup>4</sup> TSHIKWAKA MWANA TSHENGAJEN, *Soins primaire de l'oreille*, éd. Saint Paul, Kinshasa, Limité, 2000, pp.43-44.

<sup>5</sup> Loi-cadre n°14/004 du 11 février 2014 de l'enseignement national, in Journal officiel de la RDC, 55<sup>ème</sup> année, numéro spécial, Kinshasa, 19 février 2014.

Article 108 : « l'enseignement spécial est assuré soit dans les établissements spéciaux, soit dans les classes spéciales incorporées dans des écoles ».

Il prépare les apprenants à la vie, développe leurs aptitudes physiques intellectuelles, morales et professionnelles.<sup>6</sup> En effet, comme dans l'enseignement ordinaire, il existe dans l'enseignement spécial les mêmes niveaux d'enseignements à savoir : maternel, primaire, secondaire et technique. A titre illustratif nous avons :

- La classe de réadaptions, qui est la préparatoire de tous les niveaux chez les aveugles ;
- La classe par niveau chez les retardés mentaux (niveau d'aptitude intellectuelle, niveau d'âge).

### **2.1.6. Gestion de l'enseignement spécial**

L'inspection générale adjointe chargée de l'enseignement des sourds, nous a informé qu'en République Démocratique du Congo les ministères qui s'occupent de la gestion de l'enseignement spécial est les suivant<sup>6</sup> :

Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et technique qui s'occupe de la gestion administrative, pédagogique et financière des écoles spéciales publiques et privées agrées celui des affaires sociales qui n'organisent pas l'enseignement spécial chargée de traiter des questions touchant à l'organisation administrative et l'importation des écoles spéciales, et un service de l'enseignement spécial rattaché à l'inspection générale s'occupant du contrôle de la formation et de l'évaluation pédagogique dans des établissements d'enseignement spécial.

### **2.1.7. Finalités de l'enseignement spécial**

Les finalités de l'enseignement spécial ne sont pas à proprement parler des différentes à celles de l'enseignement ordinaire.

L'actuelle loi-cadre de l'enseignement national n°14/004 du 11 février 2014 dans son article 4 précise que l'enseignement national vise primo, l'éducation scolaire intégrale et permanente des femmes et des hommes, secundo, l'acquisition des compétences ; des valeurs humaines, morales civiques et culturelles pour créer une nouvelle société congolaise, démocratique, solidaire et prospère.

C'est dans ce contexte qu'il convient d'attribuer à l'enseignement spécial destiné aux personnes vivant avec handicap auditif, visuel, mental et moteur des trois finalités ou objectif spécifiques ci-après : la réhabilitation, la socialisation et l'acquisition des compétences.

---

<sup>6</sup> Inspection générale adjointe chargée de l'enseignement spécial : Module de formation des enseignants des sourds, enseignement spécialisé ou intégré, numéro spécial, Kinshasa, 20 juin 2020, <http://minispest.gov.cd> >inspection. (Consulté le 22 juillet 2024).

## **2.2. Historique de l'éducation des sourds**

L'historique de l'éducation des sourds s'est vécu traditionnellement en 3 périodes dans l'art d'instruire le sujet privé de l'ouïe.

### **2.2.1. De la préhistoire au 15<sup>e</sup> siècle**

Il n'y avait pas de pédagogies pour les sourds, ces derniers étant considérés comme des idiots et des irresponsables. Cependant, ont été émis quelques principes émanant des philosophes, des écrivains religieux ou des pédagogues, notamment :

- *ARISTOTE* estime que l'ouïe intervenait beaucoup pour le développement de l'intelligence ;
- *TALMUD* (6<sup>e</sup> siècle) qui affirmait que les sourds pouvaient être instruits ;
- *JEROME CARDAN* et *APHRODISIAS* qui ont écrit que la mutité est conséquence de la surdité.

### **2.2.2. Du 16<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> siècle**

C'est la période des précepteurs, il s'agit d'une pédagogie particulière et des règles particulières, car aucune école n'était organisée.

### **2.2.3. L'abbé MICHEL de L'EPEE (1712-1789)**

Il est le premier pédagogue de l'histoire à avoir créé une école pour les enfants sourds et organisé un enseignement collectif et gratuit, en 1760 à Paris. De ce fait, il a permis qu'une langue des signes s'élabore, se structure, se développe ouvrant la voie à la constitution d'une communauté linguistique, sociale et culturelle.

## **2.2.4. L'enseignement des sourds en République Démocratique du Congo**

### **2.2.4.1. Origine**

En RDC, l'enseignement des sourds commence en 1952 par la création de l'institut NDWANA NDINGA par les sœurs de saint Joseph de cunit à Beno qui veut dire « lutte contre la parole » dans la province du Kwilu.

Au départ, les sourds venaient non seulement de tous les coins de la RDC mais aussi d'autres pays de l'Afrique centrale. En 1980, l'église catholique créa à Kinshasa des centres d'encadrement pour handicapés appelés : « village Bondeko ». Ces centres s'occupaient des enfants sourds et des retardés mentaux. En plus de cela, un centre de formation des enseignants spécialisés destinés à encadrer ces enfants. Petit à petit, l'Etat Congolais s'y est intéressé à travers le ministère de l'EPST. Actuellement les écoles spéciales sont implantées dans toutes les provinces de l'ancienne configuration de la RD Congo.

### **2.2.4.2. Organisation**

La plupart de centres pour sourds ont été créés entre 1980 et 1990, le plus ancien est celui de Beno créée en 1952. En général, c'est l'externat sauf pour les plus ou moins 5 centres qui ont un internant.

Tous ces centres ont un statut privé mais la tutelle est confessionnelle, soit catholique ou protestante. Les écoles catholiques sont les plus anciennes et nombreuses. Dans la plupart de cas, le personnel de ces centres est payé par l'Etat et utilise le français et la langue des signes comme langues d'enseignement. Quelques centres présentent les élèves aux examens officiels (ENAFEP et Examen d'Etat).

### **2.2.4.3. Regard sur l'enseignement des sourds à Boma**

L'enseignement des sourds à Boma a été initié par les sœurs Franciscaines missionnaires de Marie (F.M.M) en sigle, en 1980 avec l'aide de Maman MOBUTU Antoinette. Ledit centre porta alors son nom. Tout au début, les enseignements des sourds étaient informels. Il se limitait à l'alphabétisation et l'apprentissage d'un métier.

En 1986, l'institut envoya une jeune enseignante à la personne de madame SEMO-YIMBI en formation au village Bondeko (CENFO) à Kinshasa.

A son retour, elle viendra organiser cet enseignement des sourds dans sa structure actuelle, à savoir 2 classes préparatoires et un cycle complet d'études primaires, structure pratiquée au village Bondeko. Le Complexe Scolaire Florentia a été créé depuis 19 septembre 2011 jusqu'à ce jour il compte deux niveaux à savoir : primaire et secondaire.

Dans son organisation, l'école primaire des sourds commence par une préparation en deux ans appelée : classes de démutisation, puis suit le niveau complet de l'école primaire (6ans), l'école secondaire organise la section commerciale et gestion, et a présenté les premiers candidats à l'Examen d'Etat en 2019<sup>7</sup>.

## **II. CADRE DE L'ETUDE, COMPLEXE SCOLAIRE FLORENTIA**

Il sera question d'explorer le champ de notre recherche, à savoir le Complexe Scolaire Florentia.

---

<sup>7</sup> Programme de lutte contre la surdit  et la d ficiency auditive (PLDA). Congr s sur la surdit  et la d ficiency auditive, sensorial handicap coop ration (SHT), Kinshasa, juillet 2004, p.2, secr tariat du CS Florentia.

## **II.1. Complexe scolaire Florentia**

### **II.1.1 Présentation du Complexe Scolaire Florentia**

Le Complexe Scolaire Florentia est un institut pour sourds, créé depuis le 19 septembre 2011. Il est la continuité de la section handicapée auditive qui fonctionnait avant cette date à l'institut pour handicap LUZOLO de Boma.

### **II.1.2. Historique**

Le vicaire général du diocèse de Boma, Monseigneur Jean Basile MAVUNGU KHOTO, alors étudiant en Italie au diocèse de Florence en l'an 2012, a rencontré le professeur GIUSEPPE GITTI, spécialiste en logopédie qui a un grand centre privé pour sourds.

De leur entretien est née l'idée de créer un centre à Boma qui ne s'occupera que des sourds et d'initier une école secondaire au diocèse de Boma pour récupérer les enfants déficients auditifs qui s'arrêtaient après l'obtention du certificat de fin d'études primaire.

Au début de l'année scolaire 2011-2012 en date du 19 septembre 2011, le complexe scolaire ouvrit ses portes par les deux classes préparatoires. Madame SEMO YIMBU Espérance y sera affectée comme directrice et sera aidée par deux enseignantes et une assistante sociale. L'école était en progression.

Une année après, il y eut l'ouverture de l'école primaire et à la 3<sup>e</sup> année, soit au début de l'année scolaire 2013-2014, l'école secondaire ouvrit ses portes par la 1<sup>ère</sup> année secondaire et sera toujours dirigée par la directrice du primaire.

A la rentrée de l'année scolaire 2015-2016, l'on sépara les directions lorsqu'on affecta à l'école secondaire l'Abbé VUTU MVITA Alain comme préfet aumônier des sourds. L'école commença alors la 3<sup>e</sup> Année des humanités commerciales et gestion communément appelés première humanité.

### **II.1.3. Situation géographique**

Le Complexe Scolaire Florentia est construit sur un plateau dans la commune de KALAMU, quartier Kimbangu appelé « Boulevard Kabila » au Km7. Il est borné au Nord par la route qui va vers le complexe scolaire NTIKULU, le pont et le quartier Kitsamuna Km8, à l'Est par le centre médical Florentia, au Sud par les maisons d'habitations et le complexe scolaire CBCO/MBANGU, et à l'Ouest par le Boulevard Kabila, les maisons d'habitation et la rivière MBANGU.

## **II.1.4. Formation du personnel de l'enseignement spécial au complexe scolaire Florentia**

### **4.1. Conditions générales**

Tout enseignant engagé au complexe scolaire Florentia doit au préalable disposer d'une formation de base. Pour l'école primaire le candidat doit avoir un diplôme d'Etat en pédagogie générale ou encore un diplôme de D4, et pour le secondaire, être gradué ou licencié selon les filières et les besoins.

### **4.2. Conditions particulières après engagement**

#### **a) Formation interne**

Le candidat engagé doit obligatoirement suivre pendant une période d'un mois une formation sur la langue des signes, qui fait l'unique moyen de communication des sourds-muets dans leurs rédactions et dans la transmission des matières.

#### **b) Condition externe**

En dehors de la formation interne, la direction scolaire du complexe scolaire Florentia fait parfois appel, pendant, les vacances, aux experts de l'enseignement spécial, soit de l'inspection générale de l'EPST par l'entremise du service chargé de l'enseignement spéciale, soit par le secrétariat général adjoint chargé de l'enseignement spécial. Ces experts viennent former les enseignants sur les techniques et méthodes d'enseignement pour handicapés auditifs (sourds-muets) et sur certaines généralités indispensables à savoir :

- *Les finalités et la place de l'enseignement spécial ;*
- *La psychologie spéciale des enfants vivant avec handicap ;*
- *Les notions sur la surdité.*

Toutefois, le village BONDEKO de Kinshasa, structure qui s'occupe de la formation et de l'encadrement de personnes vivant avec handicap dispose d'un centre de formation pour enseignants spécialisés de temps à autre on envoie un enseignant.

Cette formation dure trois années académiques la durée et le coût de ladite formation étant élevée, le complexe scolaire Florentia recourt à la méthode précédemment décrite que consiste à faire appel à un ou plusieurs experts pour former un groupe d'enseignants à la fois surplace.

### **4.3. Structure agréée**

Le complexe scolaire a été agréé sous le n°MINEPSP/CABMIN/14/17/2017 du 20/09/2017. En dehors de la structure classique normale, le complexe scolaire Florentia organise 2 classes préparatoires qui peuvent être assimilées à l'école maternelle organisée dans les établissements d'enseignement normal, ainsi la structure se présente de la manière suivante auxquels s'ajoutent un atelier de couture, un atelier de menuiserie et une boulangerie.

**Tableau n°1 : Structure agréée**

Structure	Classes						Total
	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	
Maternelle	1	1	1	-	-	-	3
Primaire	1	1	1	1	1	1	6
Sec. Général	1	1	-	-	-	-	2
Coupe & Couture	-	-	1	1	1	1	4
Com & Gestion	-	-	1	1	1	1	4
Agri-Vet	-	-	1	1	1	1	4
Esthétique	-	-	1	1	1	1	4
Menuiserie	-	-	1	1	1	1	4

*Source : Secrétariat administratif du complexe scolaire Florentia*

**Commentaire :** Les données contenues dans le tableau n°1 relèvent que l'Etat Congolais a autorisé au complexe scolaire Florentia l'organisation de 9 classes au niveau primaire dont 3 classes préparatoires soit 33,3%, en maternelle et 6 classes soit 66,6% du primaire. Tandis qu'au niveau secondaire l'arrêté autorise l'organisation de 22 classes dont le secondaire général (cycle terminal de base) et 20 pour les humanités techniques.

#### 4.4. Personnel enseignant et administratif

**Tableau n°2 : Personnel enseignant et administratif de l'école primaire et classe préparatoire.**

N°	NOM ET POST NOM		SEXE	QUALIFICATION
<b>PERSONNEL ADMINISTRATIF</b>				
01	SEMO YIMBI		F	L2 GAISF
<b>PERSONNEL ENSEIGNANT</b>				
02	BABAKA	BABAKA	M	D6 P
03	BINDA	MASIALA	F	D6 P
04	MBODO	DITSAVA	F	D6 P
05	MBUNGU	KUMBU	M	D6 P
06	MUNDA	MVUMBI	M	D6 P
07	MASEVO	MVUMBI	F	D6 P
08	NDONDA	MVUMBI	F	D6 P
09	TSHIBAMBI NZAU		F	D6 P

*Source : Secrétariat administratif du complexe scolaire Florentia*

Ce tableau relève que l'école primaire Florentia a un effectif de 9 personnes dont 3 hommes soit 33,3% et 6 femmes soit 66,6% tous de diplômés d'Etat de la section pédagogique à l'exception de la direction (L2 GAISF), et madame TSHIBAMBI (D4P).

**Tableau n°3 : Personnel enseignant et administratif de l'école secondaire**

N°	NOM ET POST NOM	SEXE	QUALIFICATION
<b>PERSONNEL ADMINISTRATIF</b>			
01	ABBE VUTU MVIKA ALAIN	M	G3 PHILO
<b>PERSONNEL ENSEIGNANT</b>			
02	DIPHOVA VANGU	M	A2 CI
03	KHENGE VUVU	F	G3 MP
04	KHUABI KHINDE	M	A1 LOG
05	LENDO NGUBA	F	G3 FLA
06	MATONDA MATANA	M	G3 FLAT
07	MBADU MAPHANGALA	M	G3 MP
08	NLANDU TSHINGO	F	L2 GEST ECO
09	VANGU NTOTO	M	G3 SCAD
10	MBUKU MAMONA	M	A3 CO COUT

*Source : Secrétariat administratif du complexe scolaire Florentia*

Ce tableau relève que l'école secondaire Florentia a un effectif de 10 personnes dont 7 hommes soit 70% et 3 femmes soit 30% dont 6 G3, 1 A1, 1 A2, 1 A3 et 1 licencié.

### III. ENCADREMENT DES SOURDS MUETS AU SEIN DU COMPLEXE SCOLAIRE FLORENTIA

#### III.1. Etat de lieu du complexe scolaire Florentia

Le complexe scolaire Florentia fonctionne l'avant-midi pour tous les cycles. Les classes préparatoires et l'école primaire sont administrées par la directrice et l'école secondaire par le préfet, le complexe scolaire utilise deux bâtiments pour son fonctionnement. Le premier abrite les bureaux administratifs, la salle de réunions et deux salles de classes tandis que le 2<sup>e</sup> bâtiment comporte dix (10) salles de classes dont 6 pour l'école secondaire et 4 pour l'école primaire.

##### III.1.1. Structure organisationnelle

**Tableau n°4 : Structure organisé**

Structure	Classes						Total
	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	
Maternelle	1	1	-	-	-	-	2
Primaire	1	1	1	1	1	1	6
Sec. Général	1	1	-	-	-	-	2
Com & Gestion	-	-	1	1	1	1	4

*Source : Secrétariat administratif du complexe scolaire Florentia*

**Commentaire :** L'école primaire organise 8 classes (2) préparatoires et l'école secondaire 6 dont 2 pour le cycle terminal de base et 4 pour les humanités commerciales et gestion.

### III.1.2. La population scolaire

Le complexe scolaire Florentia étant une école d'enseignement spécial n'a pas besoin de classes pléthoriques car l'enseignement est individualisé. En effet, un enfant sourd-muet vaut dix enfants normaux en pédagogie spéciale.

**Tableau n°5 : Répartition des élèves du primaire selon le sexe et classe**

Classe	Population scolaire					
	G		F		TOTAL	
	E	%	E	%	E	%
1 <sup>ère</sup> P.H.A	6	20	3	27,2	9	21,9
2 <sup>ème</sup> H.A	8	26,6	4	36,3	12	29,2
1 <sup>ère</sup> H.A	4	13,3	2	18,1	6	14,2
2 <sup>ème</sup>	5	16,6	3	27,2	8	19,5
3 <sup>ème</sup> H.A	5	16,6	3	27,2	8	19,5
4 <sup>ème</sup> H.A	5	16,6	2	18,1	7	17
5 <sup>ème</sup> H.A	5	16,6	0	-	5	12,1
6 <sup>ème</sup>	6	20	1	9	7	17
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>73,1</b>	<b>11</b>	<b>26,8</b>	<b>41</b>	<b>100</b>

*Source : Secrétariat administratif complexe scolaire Florentia 2023 les classes organisées au niveau primaire ont eu un effectif total de 41 élèves dont 30 garçons soit 73,1% et 11 filles soit 26,8%.*

**Tableau n°6 : Répartition des élèves du secondaire selon le sexe et classe**

Classe	Population scolaire					
	G		F		TOTAL	
	E	%	E	%	E	%
7 <sup>ème</sup>	5	38,4	1	7,6	6	23
8 <sup>ème</sup>	1	7,6	4	3,7	5	19,2
1 <sup>ère</sup> HUM	2	15,3	3	23	5	19,2
2 <sup>ème</sup> HUM	1	7,6	3	23	4	15,3
3 <sup>ème</sup> HUM	2	15,3	1	7,6	3	11,5
4 <sup>ème</sup> HUM	1	7,6	2	15,3	3	11,5
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>50</b>	<b>13</b>	<b>50</b>	<b>26</b>	<b>100</b>

*Source : Secrétariat administratif complexe scolaire Florentia 2023*

**Commentaire :** La population d'élèves au secondaire est encore très faible au niveau secondaire qui n'en a que 26 dont 13 garçons soit 50% et 13 filles soit 50%.

## **III.2. Présentation, analyse et interprétation des résultats**

Avant de présenter et analyser les résultats de nos recherches nous avons commencé par une description méthodologique puis avons fini par analyser et discuter nos résultats.

### **III.2.1. Méthodologie de la recherche**

#### **1. Population**

La population d'étude est l'ensemble des entités auxquelles s'appliquent les conclusions d'une recherche et du quel est extrait l'échantillon d'enquête. Pour notre recherche la population d'étude est constituée de tous les enfants sourds-muets qui étudient au complexe scolaire Florentia selon les données de 2022-2023.

#### **2. Echantillon**

Un échantillon est une partie d'éléments tirés de la population sur laquelle ont effectué réellement les observations. Les éléments de l'échantillon sont choisis, tirés en fonction de leurs caractéristiques communes avec les autres éléments de la population.

Pour notre recherche, puisque la population d'étude était réduite ; notre recherche a pris en compte l'échantillon porté sur tous les enfants sourds-muets qui fréquentent le complexe scolaire Florentia.

#### **3. Collecte des données**

Pour pouvoir récolter les données, nous avons utilisé : la technique documentaire qu'a permis de copuler les palmarès du complexe scolaire Florentia afin de recueillir les renseignements sur les enfants sourds-muets et la technique d'enquête par questionnaire auprès des responsables de l'école de sourds-muets complexe scolaire Florentia afin de collecter les données relatives à la prise en charge des enfants sourds-muets.

#### **4. Description des variables**

Dans le cadre de notre recherche, quelques variables sont mises en évidence afin de voir leurs liens fondés avec notre hypothèse. Nous avons ainsi les variables indépendantes qui sont la prise en charge des enfants vivant avec handicap.

Quant à la variable dépendante qui est en effet la prise en charge évoquée ci-haut, c'est l'enfant sourd-muet. La relation entre les variables indépendantes et dépendantes nous permet de vérifier notre hypothèse à l'issue du traitement des données récoltées.

#### **5. Caractéristiques des enquêtes**

Pour mieux traiter les données de notre enquête, nous avons retenu quelques facteurs qui nous ont permis d'identifier les sujets sous études. Il s'agit notamment des enfants sourds-muets de leurs sexes.

**Tableau n°7 : Répartition des enquêtes selon le sexe**

Sexe	Fréquence	%
Masculin	30	73,1
Féminin	11	26,8
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>100</b>

*Source : Enquête sur terrain*

**Commentaire :** Il y apparaît que sur les 41 qui ont participé à l'enquête, 30 masculin soit 73,1% et 11 du sexe féminin, soit 26,8%.

**Tableau n°8 : Répartition des enquêtés selon la qualification**

Qualification	Fréquence	%
Secondaire	30	73,1
Gradué	11	26,8
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>100</b>

*Source : Enquête sur terrain*

**Commentaire :** Il y apparaît que sur l'ensemble de nos enquêtés qui ont participé à cette enquête 30 sont du secondaire soit 73,1% et 11 sont diplômés soit 26,8%.

**Tableau n°9 : Répartition des enquêtes selon l'ancienneté**

Ancienneté	Fréquence	%
De 0 à 5 ans	27	65,8
De 5 et plus	14	34,1
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>100</b>

*Source : Enquête sur terrain*

**Commentaire :** Il y apparaît que sur les 41 qui ont participé à l'enquête 27 ont une ancienneté de 0 à 5 ans soit 65,8% et 14 ont 5 ans et plus soit 34,1%.

## 6. Traitement des données

Les données collectées ont été dépouillées regroupées pour chaque question en rubrique correspondant à nos objectifs de recherche. Ces rubriques nous ont permis de dresser les tableaux de fréquences en vue de classer et d'interpréter les données. Nous avons converti les fréquences observées en pourcentage pour faciliter l'analyse et l'interprétation de ces données. Pour le faire, nous avons utilisé la formule suivante :

$$\% = F/N \times 100$$

Où % = Pourcentage

F = Fréquence

N = Effectif total des enquêtés

100 = Constante

### **III.2.2. Présentation des résultats**

Comme l'indique le titre de notre investigation, ce dernier point est consacré à la représentation, à l'analyse et à l'interprétation des résultats auxquels nous sommes parvenus après l'exploitation des données.

#### **III.2.2.1. Quelques mesures de prise en charge au sein du C.S Florentia**

##### **1. La prise en charge par la famille**

La prise en charge par la famille, comme nous avons cité plus haut quelques signes pouvant faire suspecter une surdité chez un enfant, les parents de l'enfant doivent contacter, une fois constaté, ils doivent orienter l'enfant à l'âge scolaire et l'inscrire dans une école des sourds comme Florentia, c'est ce qu'ont fait les parents d'élèves qui étudient au sein de ce complexe.

##### **2. La prise en charge par l'école**

La prise en charge par l'école, ce sont les motivations des enseignants de faire connaître à l'enfant sourd-muet ses intérêts de pouvoir étudier, lui donner le goût pour une bonne fréquentation scolaire. L'enseignant doit appliquer des techniques et méthodes d'enseignement pour handicapés auditif. Il doit aussi appliquer la psychologie spéciale des enfants vivant avec handicap. Egalement il doit atteindre l'objectif qui est les finalités et la place de l'enseignement spécial, il doit éviter la discrimination.

##### **3. La prise en charge par l'Etat**

La prise en charge par l'Etat, la République Démocratique du Congo doit renforcer l'organisation de l'enseignement spécial des enfants sourds-muets en construisant des écoles viables, fournir des manuels et des matériels didactiques, prendre la charge des enseignants qui font un travail si difficile.

#### **III.2.2.2. Les difficultés d'encadrements des élèves sourds-muets**

Les difficultés encourues face à cet enseignement d'élèves sourds-muets sont essentiellement les abandons scolaires qui sont multiples et diversifiés selon le cas et le contexte. Nous entretenons quelques-unes dans le cadre de notre travail de recherche, notamment les causes internes et externes.

##### **Les causes internes**

Les causes internes se situent à deux niveaux. D'une part, celle qui sont liées à l'enfant lui-même et d'autre part, celles à la famille.

##### **1. Les causes internes liées à l'enfant**

Ce sont ses motivations et ses intérêts, un enfant quel que soit sa situation doit être motivé pousser à étudier. Si ses intérêts ne sont pas pris en compte il sera démotivé et peut facilement abandonner les études. Le mauvais état de

santé de l'enfant peut également constituer un handicap pour une bonne fréquentation scolaire, certains enfants en dehors de leur capacité à étudier de ce fait et augmentent le taux de déperdition scolaire, autre difficulté l'insuffisance des locaux.

## 2. Les causes internes liées à la famille

La famille étant le premier milieu de développement de l'enfant, elle intervient efficacement dans la fréquentation scolaire des enfants ; en son sein les facteurs ci-après influence la scolarisation ou la déscolarisation des enfants :

- **L'Etat matrimonial** : Les enfants placés sous tutelle sont moins traités que ceux sous l'encadrement des parents divorcés ou séparés qui subissent les effets de cette séparation ;
- **La discrimination** : De manière générale, les enfants vivants avec handicap sont plus défavorisés que les frères et sœurs normaux dans la plupart de cas, on parle de l'intérêt de l'enfant avec handicap dans une simple surveillance mais on le scolarise moins ;
- **La situation socio-professionnelle** : Des parents impactent sur la scolarité des enfants en général et ceux avec handicap en particulier ;
- **L'ignorance est l'un de facteur qui entrave la scolarisation des enfants avec handicap** : Les préjugés et la perception selon lesquels les enfants avec handicap ne valent rien est des délaissés, découvrent certains parents à ne pas les scolariser.

## 3. Difficulté liées à l'organisation des enseignements

L'observation révèle aux enseignants les forces et les besoins de leurs élèves. Cependant, certains élèves semblent comprendre les concepts mais ne parviennent qu'avec peine à exécuter les travaux écrits. D'autres comprennent des idées complexes s'ils se livrent des expériences mais ne les assimilent pas s'ils ne les appréhendent pas dans des textes. D'autres enfin paraissent toujours travailler avec application mais échouent à tous les examens.

## 4. Organisation de la prise en charge

Méthodes d'apprentissage des sourds-muets au complexe scolaire Florentia.

Méthodes d'enseignements	
Méthode mimique	Méthode gestuelle

Source : Enquête sur terrain

**Commentaire** : Il ressort de ce tableau que parmi les méthodes utilisées pour encadrer les élèves sourds-muets il y a ; les méthodes mimiques et gestuelles.

- Système d'évaluation :
  - o **A l'école primaire** : ENAFEP, très peu réussissent ; la réussite pour ces trois dernières années ; elle est de 40% ;
  - o **A l'école secondaire** : TENASOSP et EXAMEN D'ETAT, seuls les plus aptes arrivent jusqu'à décrocher leur titre scolaire.

### 5. Les attentes et orientation des élèves sourds-muets

Les parents ont été interrogés sur leurs attentes vis-à-vis de la scolarisation de leurs enfants, ils devraient se prononcer par rapport aux domaines : social, scolaire, professionnel et personnel. Les parents ont classé ces domaines du plus important au moins important pour eux.

**Tableau n°10 : Les attentes par rapport à l'encadrement des sourds-muets.**

Orientation	Fréquence	%
Informatique	11	31,4
Coupe et couture	09	25,7
Menuiserie	12	34,2
Enseignement des sourds-muets	03	8,5
<b>Total</b>	<b>35</b>	<b>100</b>

*Source : Enquête sur terrain*

**Commentaire** : Parmi les orientations au sein du C.S Florentia, il y a ; l'informatique ; la coupe et couture et la menuiserie sont la préférence des parents à 34,2% ; 31,4% et 25,7%. L'enseignement spécial destiné aux personnes vivant avec handicap visuel ; mental et moteur poursuit trois finalités spécifiques dont :

- *La réhabilitation ;*
- *La socialisation ;*
- *L'acquisition des compétences.*

### 6. Discussion et interprétation des résultats et perspectives

La particularité des troubles d'apprentissage des enfants sourds-muets impose à l'enseignant de bien comprendre la façon de penser, de réagir de l'enfant, afin de bien choisir des pratiques pédagogiques adaptées à ses besoins c'est-à-dire, mettre en œuvre une vraie pédagogie de l'inclusion scolaire qui permettra une inclusion sociale ; la première raison qui pousse la prise en charge des enfants sourds-muets et de les rendre utiles dans la société comme nous venons de le dire dans nos lignes antérieures ; les grandes orientations après l'école primaire sont : l'informatique ; la coupe et couture ; la menuiserie voire l'enseignement (enseignement des sourds).

Au regard de résultats obtenus qui ont, par ailleurs, confirmé notre hypothèse ainsi suggérons :

- Aux parents des enfants sourds-muets :
  - *D'accepter leurs enfants quel que soit leurs handicaps ;*
  - *D'éviter la discrimination dans la scolarisation de leurs enfants vivant avec handicap ;*
  - *De s'engager à payer les frais pour leurs enfants.*
- Aux éducateurs enseignants :
  - *De prendre correctement en charge la formation des enfants handicapés sans discrimination ;*
  - *De se former dans le domaine de prise en charge des enfants avec handicap ;*
- A l'Etat congolais :
  - *De créer des nouveaux établissements de l'enseignement spécial à travers le pays à l'occurrence dans les sous-divisions de l'EPST Muana 1 et 2 voisines de la sous division urbaine de Boma.*
  - *De diversifier les domaines d'intervention de l'enseignement spécial (créer d'autres domaines)*
  - *De créer des centres de réinsertion socio professionnelle des personnes vivant avec handicap.*

Les enfants sourds-muets méritent une attention particulière, en tenant compte de nos suggestions car les enfants sourds-muets ont bel et bien la chance de s'intégrer dans la société s'ils sont bien pris en charge.

## CONCLUSION

Nous voici arrivés au terme de notre recherche, dont le titre a porté sur la prise en charge des enfants sourds-muets en difficulté d'apprentissage : cas du complexe scolaire Florentia dans la sous-division urbaine de l'EPST Boma.

En ce qui concerne l'organisation et le fonctionnement de l'enseignement spécial, la loi-cadre de la République Démocratique du Congo stipule ce qui suit : « l'enseignement spécial est organisé en faveur des groupes et des catégories socio-professionnelles spécifiques, en fonction de leurs besoins particuliers. Il assure soit dans l'enseignement spécial soit dans les établissements spéciaux, soit dans les classes spéciales incorporées dans des écoles. Il prépare les apprenants à la vie, développe leurs aptitudes physiques, intellectuelles, morales et professionnelles ».

Notre travail de recherche, hormis l'introduction et la conclusion, a été scindé en trois axes dont le premier a abordé les considérations conceptuelles et théoriques, le second a présenté le cadre d'étude et le dernier a abordé les aspects liés à la prise en charge des enfants sourds-muets.

Plusieurs acteurs pédagogiques ont exprimé ouvertement la difficulté que présente l'encadrement des enfants handicapés plus particulièrement ceux ayant les handicaps de surdité. Ces élèves pour lesquels les méthodes d'enseignement, les moyens didactiques doivent se différencier et s'adapter aux pratiques pédagogiques. Il semble que la préparation des enseignants à ce type d'enseignement ne soit pas adéquate ou encore que les possibilités de formation continue dans ce domaine soient une préoccupation majeure de nos dirigeants décideurs en matières politique éducative.

En effet selon les résultats de nos investigations au sein du C.S Florentia, de nombreux obstacles se dressent devant les enseignants qui voudraient bien se donner dans l'encadrement des enfants sourds-muets ce qui du reste a confirmé notre hypothèse.

A notre avis, au-delà de toutes les considérations matérielles ; le malaise fondamental dans l'enseignement apprentissage tient au type de relations que les éducateurs et apprenant entretiennent. Nous pensons que la réussite est surtout due à la manière dont les enseignants et les élèves interagissent dans l'accomplissement de l'action didactique, de manière générale cette école a un niveau de fonctionnement normal ; conformément aux principes relatifs aux programmes et à l'infrastructure.

La prise en charge par l'école ce sont les motivations des enseignants, de faire connaître à l'enfant sourd-muet ses intérêts de pouvoir étudier, lui donner le goût pour une bonne fréquentation scolaire. L'enseignant doit appliquer des techniques et méthodes d'enseignement pour handicapés

auditifs. Il doit appliquer la psychologie spéciale des enfants vivant avec handicap. Il doit atteindre l'objectif qui est la finalité et la place de l'enseignement spécial, il doit éviter la discrimination.

Par ailleurs, notre pays, la République Démocratique du Congo, doit renforcer l'organisation de l'enseignement spécial des enfants sourds-muets en construisant des écoles viables, fournir des manuels et des matériels didactiques, prendre en charge des enseignants qui font un travail si difficile.

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **I. TEXTES OFFICIELS**

- Loi-cadre n°14/004 du 11 février 2014 de l'enseignement national, in Journal Officiel de la RDC, 55<sup>e</sup> année, numéro spécial, Kinshasa, 19 février 2014.
- Inspection générale adjointe chargée de l'enseignement spécial : Module de formation des enseignements des sourds, enseignement spécialisé ou intégré, numéro spécial, Kinshasa, 20 juin 2020.

### **II. OUVRAGES**

1. BOUTORA, *Fondement historié et implications théoriques d'une phonologie des langues des signes* Paris 8, Vincennes, 2008.
2. BUTON F., *L'éducation des sourds-muets au XXI<sup>ème</sup> siècle : description d'une activité sociale*, le mouvement social, 2008.
3. MUCCHEILLI A., *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, éd. Armand 1996.
4. TSHIKWAKA MWANA TSHENGAJEN, *Soins primaire de l'oreille*, éd. Saint Paul, Kinshasa, 2000.

### **III. AUTRE DOCUMENT**

1. Programme de lutte contre la surdité et la déficience auditive (PLDA). *Congres sur la surdité et la déficience auditive, sensorial handicap coopération (SHT)*, Kinshasa, juillet 2004, Secrétariat du CS Florentia.

## ANNEXE

### QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

Chers responsables des écoles d'enseignement spécial. Dans le cadre de la rédaction de notre travail de fin de cycle en gestion et administration des institutions scolaires et de formation.

Nous sollicitons votre collaboration en répondant objectivement à ce questionnaire portant sur l'enseignement spécial, notamment dans l'encadrement des enfants sourds-muets (l'anonymat vers est garanti).

#### Consigne

- Mettre une croix dans la case correspondant à votre réponse ;
- Proposer des réponses pour des questions ouvertes en toute liberté.

#### I. Identification

- Sexe M  F
- Age ..... ans
- Ancienneté dans la carrière .....ans
- Qualification D6  G3  L2  A2   
A1

#### II. Question liées à l'objet de notre investigation

1. Quelle est la structure organisationnelle de votre école (organigramme)
2. Votre école fonctionne-t-elle sur base des documents juridiques lequel ?  
.....
3. Combien d'enseignant avez-vous ?.....
4. Combien des classes organisez-vous ?.....
5. Quels sont les effectifs de votre école pour les trois dernières années ? c'est-à-dire 2020-2021 et 2022-2023.....
6. Vos enseignants ont-ils suivi une formation spéciale pour l'encadrement des élèves ?  
  
Oui  Non   
Si oui laquelle ? .....
7. Disposez-vous des programmes appropriées pour les élèves sourds-muets ?  
  
Oui  non
8. Quels sont les difficultés auxquelles vous faites face dans cet encadrement d'élèves sourds-muets ?.....

9. Que vise en premier l'enseignement dispensé aux élèves ?.....
10. L'enseignement que vous dispensez aux élèves permettent-ils aux élèves d'améliorer leur condition sociale ?.....
11. Quel est le système d'évaluation de manière certificative ou sommative ?  
Pour les sourds-muets .....